

COUR MUNICIPALE COMMUNE

Poursuivant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

NO: 100391-	
(numéro de constat)	Partie poursuivante
	c.
	Partie défenderesse
_	ER DE CULPABILITÉ RT. 166 C.p.p.)
	e cause, désire plaider « coupable » à l'offense qui m'y est imputée.
	applicables pour un changement de plaidoyer. Votre de l'instruction par écrit, au bureau de la cour
Pour informations supplémentaires, communio	quer avec le greffe de la cour municipale.
Signé à	No téléphone :
Ce	Courriel :
Signature :	